



## Porte fort et garant pour la Sécurité Sociale suite à un décès

Par **lorrsud13**, le **25/06/2014** à **11:09**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**

La Sécurité Sociale me réclame une attestation sur l'honneur afin que je me porte fort et garant pour le(ou les) héritiers. Sans explication de leur part, en quoi consiste-t-elle ?  
D'avance, merci